

PLANTATION.—Le feu comte de Senlis a été le plus grand planteur d'arbres, etc., du présent siècle, ayant, à la date du dernier rapport sur les biens de sa seigneurie, mis en terre plus de 30,000,000 de plants, dans une étendue de plus de 8,000 acres, étendue dont n'a peut-être approché aucun propriétaire anglais, depuis les immenses plantations faites par le duc d'Atoll, vers le milieu du dernier siècle.

VIN DE TOMATES.—Il m'a été présenté par Wellington Rose, de la Société Unie, à Hancock, un échantillon de vin fait avec du jus de tomates, lequel m'a fait tellement au vieux vin de Madère qu'il au ait mis un amateur en peine de découvrir la différence. Ce vin avait été fabriqué en 1851, de sorte qu'il était de deux ans. Combien un plus grand âge l'améliorerait, c'est ce que nous ne saurions dire, mais tel qu'il est maintenant, nous pensons que ce serait un article précieux pour les malades, en prenant en considération son goût agréable, et les incontestables grandes qu'il est fait.

Nous n'avons pas été mis complètement au fait du procédé employé pour fabriquer ce vin, attendu que le fabricant se flatte de le pouvoir perfectionner. S'il y réussit, nous ne doutons pas, vu les sentimens philanthropiques dont nous les avons animés, qu'il ne communique au public toutes les circonstances de la cloie, et qu'il ne devienne le bienfaiteur des malades et des infirmes, non-seulement en leur fournissant l'article tout préparé, mais encore en apprenant à d'autres comment le fabriquer.—*W. Bacon, Richmond, Mass.*

CORRESPONDANCE.

Au Réd. du Journal du Cultivateur.

COMTÉ DE QUÉBEC, 18 janv., 1854.

Monsieur,—Je saisis cette occasion pour faire les remarques suivantes, au moyen des colonnes de votre intéressant journal. Je me suis trouvé à l'Exposition Agricole du Comté de Québec, le matin du 22 septembre dernier, et j'ai vu avec beaucoup de plaisir les arrangements que les directeurs avaient faits pour la classification des différentes races d'animaux; les tables et banes pour les produits de la laiterie et les manufactures domestiques étaient on ne peut mieux, et particulièrement le mode d'attacher des étiquettes numérotées à chaque lot d'animaux. Les officiers de la Société ont été assidus à voir à ce que tous les articles fussent mis à la place convenable. Les messieurs qui avaient été nommés juges parurent sur le terrain à temps pour commencer à s'acquitter de leur tâche difficile. Quelle en a été la conséquence? Ils se trouverent d'un coup entourés d'une foule d'individus anxieux d'attrapper des prix, plutôt pour l'amour de quelques sche-

lins qu'autrement, chacun s'avancant pour regarder son cheval, ma vache; ou quelque chose que ce fût; et pour aller aux tables où étaient les produits de la laiterie, ce fut avec difficulté que les juges purent s'ouvrir un passage à travers la foule, et la même conduite désordonnée eut lieu jusque dans la chambre du comité. Une fois, un homme s'avança en couloyant la foule, un échantillon de blé dans chaque main, disant qu'ou ne lui avait pas rendu justice. On ne devrait pas permettre qu'un tel état de choses existât, car il est tout-à-fait contraire au règlement de la Société, qui dit: "Il ne sera permis à personne d'interrompre les Juges, lorsqu'ils feront l'inspection des animaux." En faisant les remarques ci-dessus, je n'ai pas eu dessein de blâmer les directeurs qui, à ce que je erois, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour maintenir l'ordre. Espérant que les suggestions ci-dessus pourront faire qu'il y ait des réglemens meilleurs et plus stricts à une exposition future,

Je suis,
UN TÉMOIN OCULAIRE.

MARCHÉS DE MONTRÉAL.

Foin, de 11 à \$12 par 100 boîtes.
Paille, de 7 à \$8 do.
Bœuf, de 5 à \$8 par 100lbs.
Lard, 5½ à \$7 do.
Moutons, de 2 à \$7 par carcasse.
Agneaux, point.
Veaux, rares. Pour les plus chétifs \$2. Pour les plus gros et meilleurs \$10.
Froment, de 8s à 8s 3d.
Blé d'Inde, 4s 3d.
Orge, 4s 6d.
Avoine, 2s 4d.
Pois, 5s 3d.
Sarrasin, 4s 6d.

UNE EXPOSITION DE GRAINS, &c.

AURA lieu au PALAIS DE JUSTICE, BASSIN DE GASPÉ, le 1er MARDI de FEVRIER, 1854, à DIX heures de l'avant-midi, pour les prix ci-dessous :

	s.	d.	s.	d.	s.	d.
Froment (échantillon, ¼ minot)	12	6	10	0	7	6
4 pour le meilleur de chacun						
1 Orge (do) 2 pour la meilleure de chacune	10	0	7	6	5	0
2 Orge (do) 2 pour la meilleure de chacune	10	0	7	6	5	0
Orge de Sibirie (do) pour la meilleure	10	0	7	6	5	0
Avoine Noire (do) 4 pour la meilleure de chacune	10	0	7	6	5	0
Avoine Blanche (do) 4 pour la meilleure de chacune	10	0	7	6	0	0
Pois (do) pour les meilleurs	7	6	5	0	3	9

MANUFACTURES.

Pour la meilleure paire de Bas tricottés	5	0	4	0	3	0	2	6
Pour la meilleure paire de Chaussons cu demi-Bas	4	0	3	0	2	6	2	0
Pour la meilleure paire de Mitaines	4	0	3	0	2	6	2	0
Pour le meilleur Bonnet de Paille	4	0	3	0	2	6	2	6
Pour do Chapeau de Paille	4	0	3	0	2	0	0	0

SEMENCES.

Pour la meilleure Graine de Navets des Champs, (échantillon, 1 lb.)	5	0	4	0	3	0
Pour la meilleure Graine de Mil, (do. ¼ minot)	7	6	5	0	4	0
Pour la meilleure Graine de Trèfle (do. 6 lbs.)	7	6	5	0	4	0
Pour le meilleur Échantillon de Graine de Jardin	5	0	4	0	3	0

Aucun article ne sera inscrit après 10 heures.
Règlemens, les mêmes que l'année dernière.
JOS. EDEN,
Secr.-Trés.

Passin de Gaspé, 2 janv., 1854.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LEINSTER.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du Comté DE LEINSTER offre de décerner les prix suivants à une EXPOSITION Générale d'Animaux, de Produits et de Manufactures Domestiques, et autres objets ci-après, du Comté de Leinster, qui aura lieu à ST. JULIEN, un Village de cette Province, BERGEE 1, le 22 FÉVRIER prochain, à DIX heures du matin.

CHEVAUX AGÉS.

	£	s.	d.
1ère Classe.—Pour le meilleur Etalon de race quelconque,	2	0	0
2e	1	10	0
3e	1	0	0
4e	0	19	0
2me Classe.—Pour la meilleure Jument,	1	0	0
2e	0	15	0
3e	0	10	0
4e	0	5	0
3me Classe.—Pour la meilleure Paire de Chevaux d'Ouvrage,	1	0	0
2e	0	15	0
3e	0	10	0
4e	0	5	0
4me Classe.—Pour le meilleur Poulain Entier de 3 à 4 ans,	1	0	0
2e	0	15	0
3e	0	10	0
4e	0	5	0
5me Classe.—Pour le meilleur Poulain Entier de 2 à 3 ans,	1	0	0
2e	0	15	0
3e	0	10	0
4e	0	5	0
6me Classe.—Pour le meilleur Poulain Affranchi ou la meilleure Pouliche de 3 à 4 ans,	1	0	0
2e	0	15	0
3e	0	10	0
4e	0	5	0
7me Classe.—Pour le meilleur Poulain Affranchi ou la meilleure Pouliche de 2 à 3 ans,	1	0	0
2e	0	15	0
3e	0	10	0
4e	0	5	0
8me Classe.—Pour le meilleur Taureau de 2 à 4 ans,	1	0	0
2e	0	15	0
3e	0	10	0
4e	0	5	0
9me Classe.—Pour le meilleur Taureau de 1 à 2 ans,	1	0	0
2e	0	15	0
3e	0	10	0
4e	0	5	0
10me Classe.—Pour la meilleure Vache à Lait,	1	0	0
2e	0	15	0
3e	0	10	0
4e	0	5	0
11me Classe.—Pour la meilleure Genisse de 2 à 3 ans,	1	0	0
2e	0	15	0
3e	0	10	0
4e	0	5	0